

Utiliser les réseaux sociaux en tant qu'él.u.e

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

Public visé

L'ensemble des élu.e.s

Points forts

Les réseaux sociaux sont devenus incontournables dans l'action publique locale. Il s'agit d'en comprendre les usages, les risques et les opportunités, de sécuriser ses comptes et de maîtriser son image numérique.

Pré-requis

Pas de pré-requis

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Connaître les différents réseaux sociaux pouvant être utilisés sur une commune (Facebook/Instagram/Youtube/Linkedin/twitter)
- Optimiser et sécuriser ses comptes sur les réseaux sociaux (cybersécurité)
- Communiquer et travailler en mode collaboratif
- Connaître les outils à utiliser pour animer les réseaux sociaux sur sa commune

Description / Contenu

En tant qu'él.u.e, quels réseaux sociaux pouvez-vous utiliser ? (Panorama des réseaux actuels)

Préserver sa vie privée /notions de confidentialité

Conseils pour gérer votre réputation en ligne (ou e-reputation)

Quelle posture adopter en tant qu'él.u.e sur les réseaux sociaux ?

Partager vos informations sur votre profil

Travailler à distance en mode collaboratif avec les groupes fermés

Organiser la diffusion d'informations sur les réseaux sociaux de votre commune

Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous

pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

Pour organiser la formation sur votre territoire

contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site

<https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/>

nos-tarifs-de-formation

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à

info@aric.asso.fr ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX





Modalités pédagogiques

Exposés. Etudes de cas. Jeux pédagogiques. Partage d'expériences.

Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : a.berger@aric.asso.fr 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

Profil du formateur

LE MER Yvonig

Formateur indépendant, spécialiste des usages professionnels d'internet et des réseaux sociaux, de la veille et des usages collaboratifs du Web. Yvonig Le Mer a été pendant 10 ans animateur de réseaux sociaux et professionnels dans différentes structures. Il est titulaire d'un DESS Marketing, communication et culture. Aujourd'hui, il accompagne les élu.e.s des communes et des intercommunalités afin de mieux connaître et communiquer sur les réseaux sociaux. Il leur propose d'en faire un véritable outil d'échanges et de co-construction citoyenne, sans tabous mais avec des garde-fous.